
Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 1843.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Jean-Charles Luboradzki, maréchal-des-logis au 3^e régiment d'artillerie.

MESSIEURS,

Par requête datée de Liège, le 20 mars 1841, le sieur Jean-Charles Luboradzki demande la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est né à Noeva-Wies (Pologne), le 10 novembre 1817. Après avoir pris part dans sa patrie aux événements de 1831, il s'est compromis, quelques années plus tard, en faisant partie d'une société secrète dont le but était de soustraire la Pologne à la domination de la Russie; condamné et gracié de ce chef, il résolut de quitter sa patrie dans la crainte d'être de nouveau arrêté, et il arriva en Belgique où il prit service dans l'armée nationale.

Il résulte de l'extrait du registre matricule des sous-officiers et soldats du 3^e régiment d'artillerie, joint au dossier, que le suppliant s'est engagé sans prime, le 12 juin 1835, au 3^e bataillon d'artillerie de siège, comme canonnier de 2^e classe; que le 1^{er} avril 1836 il est passé au 3^e régiment d'artillerie par réorganisation de l'arme; qu'il a été promu le 21 du même mois d'avril au grade de brigadier, et finalement le 6 janvier 1837 à celui de maréchal-des-logis, grade qu'il occupe encore aujourd'hui.

Les renseignements fournis sur le compte du pétitionnaire lui étant favorables, les autorités consultées estiment que sa demande peut être accordée.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

J. MAERTENS.